



**Zone de l'Empereur – Vente de terrains à la Communauté de Communes  
VEZERE MONEDIERES MILLESOURCES et /ou à l'entreprise HOME Clôtures  
d'Aquitaine**

---

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical du SYMA A89 HAUTE CORREZE

☞ ☞ ☞ ☞ ☞

L'an deux mille vingt-deux, le 30 Juin à 17 heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Développement Économique de la Haute Corrèze Ventadour - SYMA A89, dûment convoqué, s'est réuni en Assemblée plénière, à Haute Corrèze Communauté – Pôle Environnement - Zone de l'Empereur - Ussel.

**Étaient présents** : M. Christophe **ARFEUILLERE**, Haute Corrèze Communauté - Mme Jacqueline **CORNELISSEN**, Haute Corrèze Communauté - M. Bernard **GAERTNER**, Haute Corrèze Communauté - M. Jean-Pierre **SAUGERAS**, Haute Corrèze Communauté - M. Jean-Yves **URBAIN**, Haute Corrèze Communauté - M. Francis **DUBOIS**, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres - M. Jean-Claude **BESSEAU**, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres - M. Pierre **CHEVALIER**, Haute Corrèze Communauté - M. Charles **FERRE** Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres.

**Étaient excusés** : M. Jean-Noël **LANOIR**, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres, (*pouvoir à M. Charles FERRE*) - M. Philippe **CARTIER** Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres - M. Eric **ZIOLO**, Haute Corrèze Communauté – M. Jean **BOINET**, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres (*pouvoir à M. Jean-Claude BESSEAU*) - M. François **RATELADE**, Haute Corrèze Communauté (*pouvoir à M. Christophe ARFEUILLERE*) - M. Daniel **ESCURAT**, Haute Corrèze Communauté - M. Francis **DUBOIS**, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres.

**Assistaient en outre à la réunion** : Mme Christine **COUDERT-MORIN**, Chef de Projet Développement, Conseil Départemental - Mme Delphine **COURBIER**, Directrice Générale Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres – Mme. Mélanie **MOURAVY**, remplaçante de Mme Lucile **BENESTEAU**, Directrice Haute Corrèze Communauté - M. Dominique **CELLE**, Conseil Départemental – Mme Tiphaine **WILLOCQ**, Communauté de Communes de Ventadour-Egletons-Monedieres.

La Communauté de Communes de Vézère Monédières Millesources nous a fait part de son souhait d'acquérir la parcelle située à Viam à Bugeat, sur la zone d'activités, à proximité de celle où est implantée un bâtiment ; cette parcelle est d'une surface de l'ordre de 20 000 M2. (sur le plan en annexe, parcelle au contour bleu clair).

Le prix de vente est proposé à 3 € HT/M2.

L'acquisition de cette parcelle représenterait donc un montant de 60 000 €HT.

Parallèlement, la Communauté de Communes, ou directement l'entreprise de Ganivelles, Home Clôtures d'Aquitaine représentée par M. Eric **BAJER**, souhaiterait acquérir une autre parcelle d'une surface de l'ordre de 17 400M2. ( sur le plan en annexe, parcelle au contour vert)

Le prix de vente pour cette 2<sup>ème</sup> parcelle est de 2 € HT/m<sup>2</sup>, soit un montant de 34 800 €HT.  
Je vous demande donc de bien vouloir m'autoriser à signer cette vente, dans les conditions financières énoncées ci-dessus et tous documents qui s'en suivront.



Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, approuve la vente à la Communauté de Communes de Vézère Monédières Millesources et/ou à l'entreprise de Ganivelles, Home Clôtures des parcelles identifiées sur le plan joint en annexe ; référencées ci-dessus et autorise le Président à signer tous documents utiles à cet effet.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Christophe ARFEUILLERE  
Président

**REÇU LE**  
**11 AOUT 2022**  
**SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL**  
**(CORRÈZE)**

